



**Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre  
des Députés**

**Luxembourg, le 15 juin 2026**

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Selon nos informations, le syndicat SNE/CGFP a récemment tenté de consulter et de télécharger le rapport d'évaluation relatif à l'étude longitudinale des résultats ÉpStan 2026 « ALPHA – zesumme wuessen » sur la plateforme « orbilu.uni.lu ». Il lui aurait toutefois été signalé que ce rapport, bien que finalisé, n'est actuellement pas accessible en raison d'un embargo.

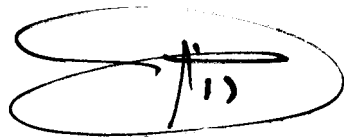
Selon les informations communiquées par le Luxembourg Centre for Educational Testing (LUCET), les résultats obtenus n'auraient pas correspondu aux attentes initiales. Le rapport resterait dès lors sous embargo jusqu'en juillet 2026, à la demande du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE) et du SCRIPT, dans le cadre d'un processus de relecture scientifique impliquant le Conseil consultatif Alpha.

Dans une prise de position officielle adressée au syndicat, le LUCET aurait confirmé que le rapport serait publié en juillet 2026 dans sa forme actuelle et que l'expertise externe du Conseil consultatif pourrait certes apporter des perspectives complémentaires, sans toutefois entraîner de modifications du rapport élaboré par le LUCET. Dans ce contexte, nous aimerions poser à Monsieur le Ministre les questions suivantes :

- Monsieur le Ministre peut-il confirmer que le rapport finalisé par le LUCET sera publié dans son intégralité au cours du mois de juillet 2026 ?
- Peut-il confirmer que cette publication interviendra dans la version originale rédigée par le LUCET, sans modification de son contenu scientifique ?
- Pour quelles raisons précises un embargo a-t-il été demandé alors que le rapport est finalisé ?

- À quelle date exacte cette décision d'embargo a-t-elle été prise et par quelles instances ?
  - Quel est le mandat exact confié au Conseil consultatif Alpha dans le cadre de cette relecture scientifique ?
  - Les avis ou observations du Conseil consultatif seront-ils rendus publics parallèlement à la publication du rapport ?
- Pour quelles raisons le rapport finalisé n'est-il pas accessible dès à présent aux parties intéressées, notamment aux représentants du personnel enseignant, alors même que le LUCET indique qu'il ne sera pas modifié ?
- Monsieur le Ministre envisage-t-il de rendre accessible dès à présent la version finalisée du rapport élaborée par le LUCET conformément aux standards scientifiques reconnus ?

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre très haute considération.

A black ink signature consisting of a large, stylized 'S' shape with a horizontal line through the middle and some smaller marks below it.

Marc Lies

Député

A blue ink signature in a cursive style, appearing to read 'Ricardo Marques'.

Ricardo Marques

Député